

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil quatorze, le 21 juillet**, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

**Date de convocation : 15 juillet 2014**

| Nombre de<br>Conseillers<br>Communautaires |           |
|--|-----------|
| <b>En exercice</b>                         | <b>61</b> |
| <b>Présents</b>                            | <b>50</b> |
| <b>Votants :</b>                           | <b>54</b> |
| <b>Pour :</b>                              | <b>54</b> |
| <b>Contre :</b>                            | <b>0</b>  |
| <b>Abstention :</b>                        | <b>0</b>  |

**PRÉSENTS :**

**Titulaires :**

Claude de FLEURIEU, Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Gérard MERCIER, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUOI, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Roland MOULINIER, Charles SOL, Serge EYMARD, Claude MALAURIE, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléants :**

Michel JOFFRE représente Patricia FLAGEAT, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD.

**EXCUSÉS**

**Titulaires :** Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à M. EYMARD, Jean-Michel LAGORSE, Catherine LUSTRISSY donne pouvoir à Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Olivier ROUZIER, Michel MEYNARD, Laurent MONTEIL, Pierre DELMON donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Arlette VERDIER donne pouvoir à Jean BOUSQUET.

**SECRÉTAIRE :** M. Jacques MIGNOT

**OBJET : Attribution du marché « Valorisation et scénographie du sentier dit "du Tunnel de Boisseuilh" »**

Dans le cadre de sa compétence « protection et mise en valeur de l'environnement », la Communauté de Communes du Pays de Hautefort avait convenu avec le Conseil Général de la Dordogne, d'aménager et de mettre en valeur la boucle pédestre du tunnel de Boisseuilh tant sur le plan environnemental que sur le plan historique.

Le Comité de programmation du GAL LEADER du 17 avril 2012 avait accepté ce projet. Par délibération du 26 juin 2012, le Conseil Communautaire avait validé le plan de financement suivant :

| DEPENSES                            |                 | RECETTES         |             |                 |
|-------------------------------------|-----------------|------------------|-------------|-----------------|
|                                     | Montant HT      |                  | Pourcentage | Montant         |
| Travaux d'aménagement du sentier    | 27 160 €        | LEADER           | 40%         | 34 692 €        |
| Travaux sur le tunnel               | 25 070 €        | Conseil Régional | 20%         | 17 346 €        |
| Evaluation de la solidité du tunnel | 1 400 €         | Conseil Général  | 20%         | 17 346 €        |
| Valorisation – Scénographie         | 33 100 €        | Autofinancement  | 20%         | 17 346 €        |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>86 730 €</b> | <b>TOTAL</b>     |             | <b>86 730 €</b> |

Les travaux d'aménagement du sentier et sur le tunnel ainsi que l'évaluation du tunnel ont été réalisés en 2013. La pose de la signalétique du chemin de randonnée sera achevée à la fin du mois de juillet 2014.

Il convient de mettre en réalisation la partie « valorisation ».

L'objet du marché est de créer des outils innovants permettant d'attirer le visiteur puis de l'informer sur un plan « environnemental » et sur le côté « patrimonial » du parcours grâce à une application mobile et du mobilier interactif placé sur le parcours.

Une consultation des entreprises a été lancée en procédure adaptée pour le choix de la société qui réalisera la valorisation et scénographie de cette nouvelle boucle. La consultation a eu lieu du 3 au 26 juin 2014 et a fait l'objet d'une publication sur le site Marchés Publics du Conseil Général. Une seule offre est parvenue à la Communauté de Communes, celle de la société Le Hub pour un montant de 36 198€HT.

Cette somme comprend le prix forfaitaire d'un contrat d'assistance à hauteur de 1 200€ Il est proposé de dissocier l'assistance du marché tout comme l'hébergement de l'application car cela ne concerne pas des dépenses d'investissement. Ces prestations feront l'objet d'un contrat séparé.

Monsieur le Président propose à l'assemblée communautaire de signer un marché avec la société Le Hub pour les missions de : conception d'un scénario et intégration du contenu multimedia ; réalisation technique de l'application mobile et conception graphique, mise en page et réalisation d'un teaser pour un montant de 34 998€HT.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer le marché de valorisation et scénographie du sentier du tunnel de Boisseuilh à la société Le Hub pour un montant de 34 998€HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer toutes pièces se rapportant à cette affaire

Certifié exécutoire

le :

Reçu en Sous-Préfecture

le :

Publié ou Notifié

le :

Fait et délibéré au siège les jours,  
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à

TERRASSON-LAVILLEDIEU

le 24 juillet 2014.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.